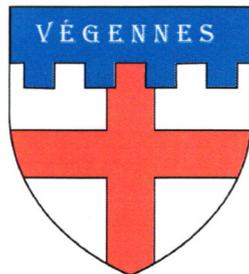


L' Echo du Puy Turlaud

Année 2022



N°46

Le mot du Maire

Au revoir 2021 bonjour 2022 le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année et une bonne santé .

Décidons d'être joyeux pour ce nouvel an et remplissons le d'instant heureux. Dans un contexte social et économique difficile je reste à votre écoute pour vous faciliter le quotidien.

La commune s'est dotée d'un site internet ou vous trouverez des informations pratiques; mais le lien direct reste privilégié.

Roselyne Poujade



Fresque « Les 4 Vivants » réalisée par Gilles SACKSICK dans notre église .
Son talent n'est plus à démontrer et il laisse son empreinte pour notre commune.

FRESQUE EGLISE

Les Quatre Visages du Vivant

Au cœur de notre village de Végennes, l'église familière se dresse qui accueille cette composition – les Quatre Vivants – que j'ai peinte à fresque. Elle est église, elle est sanctuaire. C'est un lieu de bienveillance, un lieu d'accueil.

De recueillement

Accueillir, se recueillir, n'est-ce pas chaque fois cueillir ? Au commencement c'est donc une histoire de fleurs !...

Florilège de la vie, celle organique, qui se forme en bouquet, en et rond comme le monde. Que composent, enchevêtrés, inséparables, ces quatre souffles de vie : ces Quatre Vivants

« On dirait qu'elle a toujours été là », me dit une amie et voisine, en découvrant mon ouvrage.

J'ai pensé : mission accomplie !

Depuis si longtemps, depuis toujours, depuis Lascaux ; l'art accompagne l'homme. Il est la première et la véritable Histoire des hommes et des femmes. Il en est le premier témoin, le témoin par excellence, celui qui nous révèle, en dépit de tout, au-delà de toute souffrance, combien il y a de beauté dans le monde. C'était donc vrai, l'homme ne vit pas seulement de pain. Il vit aussi, il vit d'abord de cela que l'on appelle la vie intérieure....

L'art matérialise sous nos yeux ce qu'il y avait d'immatériel en nous, à notre insu. L'art nous offre alors de voir qui était invisible, d'entendre ou d'écrire ce qui était indicible : ceci, simplement parce qu'un beau jour, cet invisible, cet indicible, seront devenus un poème, une musique, une fresque

Gilles Sacksick

Novembre 2021.....

TRAVAUX BATIMENTS

• **Ravalement des murs de l'église (tranche 1)**

La première tranche de travaux a été réalisée en fin d'année 2021, elle comprenait les murs du clocher et la façade Ouest qui a été incluse à cette tranche pour des facilités d'installation des échafaudages, prévue initialement en 2023.

L'entreprise Gaucher de Vayrac, spécialisée dans les travaux de rénovation de bâtiment en pierres, a su mettre en valeur cette grande façade de l'église.

Le montant de ces travaux s'élève à 28 875 € HT subventionnés à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental (17 325 € de subvention).

Les travaux se poursuivront par le ravalement de la façade Sud qui devraient intervenir en 2023, selon le plan triennal de travaux de la commune.

TRAVAUX DIVERS 2021

• **Portails de l'ancienne école**

Suite au ravalement du mur longeant la départementale, il est apparu que les 3 portails avaient besoin d'un bon rafraîchissement.

L'entreprise ART & METAUX de Puybrun a restauré les 3 portails avec le changement des tôles des parties basses, le montage sur des pattes par vissage, le changement des serrures et des verrous de sols, le décapage et la peinture thermolaqué gris anthracite réalisée en usine pour un montant de 5 880 € HT. Suite aux nouveaux systèmes de fixation des portails, des raccords de crépis sont à réaliser sur toutes les piles

TRAVAUX VOIRIE 2021

Les travaux proposés par le conseil municipal ont été retenus :

- ✓ **Communauté des communes (voirie communautaire)**
- ✓ **Route des Pins VC6** (Des dernières maisons à la RD 153, route des Crêtes)

L'entreprise Deveaux a réalisé ces travaux

- Curage du fossé selon besoin,
- Délignement des accotements,
- Reprofilage en grave émulsion,
- Enduit bicouche.

Ces prestations s'élèvent à 15 700 € HT subventionnées à 40 % par l'Etat (DETR)

- ✓ **Village de la Borderie**
 - Suite à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, la chaussée était déformée au niveau des multiples tranchées. L'entreprise Deveaux a réalisé un reprofilage en grave émulsion et un goudronnage pour un montant de 5 110 € HT subventionné à 40 % par le Conseil Départemental.

- ✓ **Route de l'Escadrouillère VC8** (Portion de la RD15E vers Maradenne)
 - Curage du fossé côté talus
 - Délignement des accotements,
 - Reprofilage en grave émulsion,
 - Enduit bicouche.

Ces travaux **URGENT** ont été réalisés par l'entreprise Deveaux sur fonds de concours, c'est-à-dire sans subventions, pour un montant de 5 646 € HT.

- **BELLOVIC (voirie communale)**
- ✓ **Route de Maillé VC 13**

Portion du village de Turlaud au croisement de la route des Puys

- Dérasement d'accotements,

- Curage des fossés,
- Reprofilage en grave émulsion,
- Goudronnage bicouche.

Travaux réalisés par l'entreprise Deveaux pour un montant de 10 300 € HT subventionné à 40 % par l'Etat (DETR).

- **BELLOVIC (voirie rurale)**

- ✓ **Route de la Sourdoire**

Portion de la RD 15 E à l'Impasse des Prés de la Brande, environ 200 mètres,

Portion du carrefour de la route de Maillé à la limite de Curemonte

- Délignement des accotements,
- Curage du fossé coté talus,
- Reprofilage en grave émulsion,
- Goudronnage bicouche.

Travaux réalisés par l'entreprise Pouzol pour un montant de 13 310 € HT subventionné à 40 % par le Conseil Départemental.

TRAVAUX VOIRIE 2022

Propositions du conseil municipal

- **Communautés des communes (voirie communautaire)**

- ✓ **Route des Puys VC2** : Portion de la sortie du village du Breuil au milieu du village de la Tronche

Délignement des accotements, curage des fossés si besoin, reprofilage à la grave émulsion et goudronnage bicouche

- **BELLOVIC (voirie communale)**

- ✓ **Route de Maysse VC 7**

Portion du milieu du village de Maysse au croisement de la route du Soleil

- Dérasement d'accotements,
- Curage du fossé coté talus,
- Reprofilage en grave émulsion,
- Goudronnage bicouche.

- **BELLOVIC (voirie rurale)**
- ✓ **Chemin de la Végennoise**
 - Dérasement de l'accotement coté fossé jusqu'au virage,
 - Création d'un caniveau avec grille pour capter les eaux de ruissellement en amont du bâtiment, avec mise au fossé,
 - Reprofilage en grave émulsion,
 - Goudronnage bicouche

TRAVAUX DIVERS 2022

- **Changement de la Chaudière (bâtiment de Goudou)**

La chaudière au fioul de l'ancienne école est vétuste (nombreuses pannes).

Le diagnostic énergétique réalisé en 2021 par la société a2L a démontré que les logements de l'étage n'étaient pas suffisamment isolés pour l'installation de pompe à chaleur.

Le Conseil Municipal a donc décidé de remplacer la chaudière existante par une chaudière nouvelle génération à condensation compatible avec le bio fioul.

Des devis sont en cours d'élaboration et les demandes de subvention vont être adressées au Conseil Départemental et à l'Etat.

- **Reconstruction d'un mur de soutènement**

Sur la voie publique Impasse de la Borderie, une partie d'un mur de soutènement s'est effondrée.

Des devis sont en cours d'élaboration et une demande de subvention sera adressée à l'Etat au titre de la DETR.

COM-COM MIDI CORREZIEN

- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Pour rappel, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi

Corrézien, la Communauté des Communes travaille avec le bureau d'études Dejante VRD & Construction, depuis décembre 2019 au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux, économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Le PLUi se traduira au final par un zonage de secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, agricoles, naturels. **Le dessin de ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est en cours.** Le zonage sera complété par un règlement, qui précisera d'une part, des schémas d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt général. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la Communauté des Communes ou à votre mairie mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies ; ceci est bien entendu toujours possible. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur seront à venir sur l'année 2022.

Une fois le projet des élus, présenté à différents partenaires dont l'Etat, arrêté, celui-ci sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour ensuite être effectif.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter Justine Lavalie à la Communauté des Communes au 05.55.85.57.01/06.32.82.84.98 ou à j.lavalie@midicorrezien.com Avec la crise sanitaire et l'arrivée de nouveaux élus suite aux municipales, le

dossier a pris un peu de retard par rapport à l'objectif initial.

La Chambre d'Agriculture impose des distances importantes par rapport aux vergers de noyers pour les zones constructibles, ce qui pénalise un certain nombre de villages de notre commune.

Au niveau de la ComCom, une première proposition de surfaces constructibles a été soumise à l'Etat par l'intermédiaire de la DDT (Direction Départementale des Territoires).

La réponse est nette : trop élevée. Des réunions de travail vont être organisés avec les élus de chaque commune pour optimiser ces surfaces de façon à atteindre l'objectif de 300 Ha.

CONSEIL DEPARTEMENTAL RENOVATION ENERGETIQUE

Le Département facilite vos travaux de rénovation énergétique :

- ✓ **Pas d'avance de frais**
- ✓ **Un panel d'artisans corréziens à disposition**
- ✓ **Pas de gestion administrative**

Le montage et le suivi du dossier sont réalisés par notre partenaire **Objectif Eco Energie**.

Déroulement de votre projet :

- ✓ **Un accompagnement personnalisé**
Corrèze Rénovation Energétique propose un dispositif avec une solution clé en main, simple et personnalisé, pour tous les particuliers corréziens.

- ✓ **L'audit énergétique gratuit**

Une rénovation globale doit toujours commencer par un audit énergétique. Cette étape vous donne une idée précise et personnalisée des travaux à réaliser.

- ✓ **Un bouquet de travaux**

Pour profiter de la prime **énergie rénovation globale** et de

MaPrimRénov, il faut accomplir un bouquet de travaux. Les opérations doivent permettre au moins 55 % d'économie d'énergie pour les maisons individuelles.

✓ **Des aides financières**

Nous assurant pour vous la recherche des aides publiques locales et nationales pour réduire au maximum la part de financement restant à votre charge.

Comment ça marche ?

1. Je m'inscris en ligne via le formulaire : www.correze.fr/renovation-energetique

En cas de difficultés, contacter le 05 55 93 70 93

- 2 Contact sous 7 jours,
- 3 Audit énergétique gratuit avec 3 scénarios de rénovation,
- 4 Je reçois une évaluation des aides de financement,
- 5 Je suis directement mis en relation avec des entreprises corréziennes RGE,
- 6 Je suis accompagné pendant les travaux et dans le financement du reste à charge de mon projet.

QUELQUES NOUVELLES

LE NOËL DES ENFANTS

Pour la première année, le Conseil Municipal a décidé d'organiser un goûter de Noël. Il n'a malheureusement pas pu avoir lieu étant donné la conjoncture sanitaire. Le père Noël est tout de même passé et les conseillers ont distribué dans les boîtes aux lettres les cadeaux offerts aux enfants de la commune. L'atelier créatif initialement prévu lors du goûter de Noël et organisé par Sophie QUINAULT « D'une goutte à l'autre » est reporté au samedi 5 mars après-midi à la salle des associations de l'ancienne école

SITE INTERNET COMMUNAL

La commune de Végennes a désormais son propre site internet : www.vegennes.fr
Ce site permet de mettre en avant la commune pour les visiteurs extérieurs et facilite la recherche d'informations pratiques concernant la commune ainsi que la vie locale. Vous pourrez y trouver par exemple les actualités municipales, les associations présentes sur la commune, les horaires (mairie, déchetterie ...), les démarches administratives (carte d'identité, certificat d'immatriculation, dossier PACS...). Nous vous invitons à le découvrir. N'hésitez pas à faire part à la mairie de vos suggestions, remarques, envie d'apparaître sur le site.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr LASSALE Frank a obtenu le permis de construire pour la rénovation de sa maison d'habitation au 41 route des Ecoliers (le Bourg).

NOUVEAUX ARRIVANTS

Sur la route du soleil (le Peuch), Mr LASCOMBE Dimitri et Mme BOURGET Fanny ont acheté la maison de Mme JAMIN Christiane (résidence principale).

Au Chemin de la Végennoise (Fontaine de la Lèbre), Mr et Mme CHASSEIGNE ont acheté la maison de Mr et Mme CHAPOULIE Maurice (résidence principale).

Au Hameau du Chauze, Mr GIBault Jacques et Mme MARCHAL Virginie ont acheté la maison de Mr TRONCHE Mathieu (résidence principale).

Au Breuil, La SCI Ferme Fleurie a acheté la maison de Mme BOURGES Marie José, appartenant auparavant à Mr MONBRIAL Henri.

Sur la route du soleil,(le Peuch), Mr GIRARD Christophe habite la maison de ses grands-parents, MR THIEBAUT André (résidence principale).

NAISSANCE

Le 23 mars 2021, naissance de Lise LASSALE - BONNEVIN, fille d'Aurélien BONNEVIN et de Frank LASSALE, domiciliés au 41 route des Ecoliers (le Bourg),

Le 19 juin 2021, naissance d'Elisa ALBUISSON, fille de Fanny RONOT et De Nicolas ALBUISSON, domiciliés au 302 route de Curemonte.

Toutes nos félicitations aux parents et vœux de prospérité aux bébés.

DECES :

Nous ont quitté en 2021 :

Le 9 janvier, Joseph Félix Louis CHAPOU, 87 ans (Condat : 46),

Le 14 janvier, Pascal, Jean-Marie TRONCHE, 57 ans (Bretenoux : 46).

Le 10 février, Jeannine PRADEL, 86 ans (Laverdès),

Le 22 février, Françoise DE DALMAS, 82 ans (Garabige),

Le 5 avril, Marc, Marie, Jean MONZIES, 74 ans (Sarny),

Le 21 juillet, Gilbert, Marie-Louise TRONCHE, 95 ans (Coujac - La Chapelle Aux Saints)

Le 2 août, Odile, Berthe, Thérèse MAINEMARE, 67 ans (Le Bourg),

Le 5 août, Marie Louis TERRIEUX, 93 ans (Laverdès)

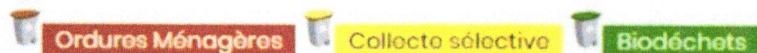
Le 22 décembre, Stéphanie, Séverine, Sophie DUPRETZ, 45 ans (Le Bourg),

Nous renouvelons nos condoléances à toutes ces familles.

CORRESPONDANTE JOURNAUX LOCAUX

Mr Georges SERVANTIE a pris sa retraite de correspondant des journaux locaux : La Montagne et la Vie Corrézienne. C'est Mme Fanny RONOT qui est la nouvelle correspondante. Vous pouvez la joindre au : 06 33 18 54 56 ou par mail : fanny.ronot@gmail.com

Mon Calendrier de collecte



Janvier 2022								Fevrier 2022								Mars 2022								Avril 2022							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
52						1	2	5		1	2	3	4	5	6	9		1	2	3	4	5	6	13					1	2	3
1	3	4	5	6	7	8	9	6	7	8	9	10	11	12	13	10	7	8	9	10	11	12	13	14	4	5	6	7	8	9	10
2	10	11	12	13	14	15	16	7	14	15	16	17	18	19	20	11	14	15	16	17	18	19	20	15	11	12	13	14	15	16	17
3	17	18	19	20	21	22	23	8	21	22	23	24	25	26	27	12	21	22	23	24	25	26	27	16	18	19	20	21	22	23	24
4	24	25	26	27	28	29	30	9	28							13	28	29	30	31				17	25	26	27	28	29	30	
5	31							10								14								18							

Mai 2022								Juin 2022								Juillet 2022								Aout 2022								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
17							1	22				1	2	3	4	5	26					1	2	3	31	1	2	3	4	5	6	7
18	2	3	4	5	6	7	8	23	6	7	8	9	10	11	12	27	4	5	6	7	8	9	10	32	8	9	10	11	12	13	14	
19	9	10	11	12	13	14	15	24	13	14	15	16	17	18	19	28	11	12	13	14	15	16	17	33	15	16	17	18	19	20	21	
20	16	17	18	19	20	21	22	25	20	21	22	23	24	25	26	29	18	19	20	21	22	23	24	34	22	23	24	25	26	27	28	
21	23	24	25	26	27	28	29	26	27	28	29	30				30	25	26	27	28	29	30	31	35	29	30	31					
22	30	31						27								31								36								

Septembre 2022								Octobre 2022								Novembre 2022								Decembre 2022								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
35				1	2	3	4	39						1	2	44			1	2	3	4	5	6	48				1	2	3	4
36	5	6	7	8	9	10	11	40	3	4	5	6	7	8	9	45	7	8	9	10	11	12	13	49	5	6	7	8	9	10	11	
37	12	13	14	15	16	17	18	41	10	11	12	13	14	15	16	46	14	15	16	17	18	19	20	50	12	13	14	15	16	17	18	
38	19	20	21	22	23	24	25	42	17	18	19	20	21	22	23	47	21	22	23	24	25	26	27	51	19	20	21	22	23	24	25	
39	26	27	28	29	30			43	24	25	26	27	28	29	30	48	28	29	30					52	26	27	28	29	30	31		
								44	31							49								1								

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine